Service GPEC

# DESCRIPTIF DE POSTE

**◆Intitulé du poste : Inspecteur/rice de salubrité**

**◆Cadre statutaire :**

Catégorie : A
Filière : Technique
Cadre d'emploi : Ingénieur territorial

**◆Définition du poste :**

Sous la responsabilité du responsable de service, il/elle met en œuvre les procédures réglementaires en matière d'hygiène, de sécurité et de salubrité publique (Code Général des Collectivités Territoriales, Code de la Santé Publique, Code de la Construction et de l'Habitat, code l'environnement , Règlement Sanitaire Départemental)

**◆Missions principales :**

- Participer et animer des réunions partenariales sur les différents champs de compétence du service
- Organiser des visites (prévues et inopinées)
- Rédiger rapports et des notes en direction des autorités compétentes
- Etablir et développer le partenariat avec l'ensemble des services communaux et intercommunaux, l'ARS, le parquet…
- Informer le public sur les domaines de compétences de la ville en matière d'hygiène
- Assurer le lien et le suivi avec les prestataires du service (demander de devis et de facture, demande d'intervention, suivi des actions…
- Contribuer à l'élaboration et au suivi du budget du service
- Assurer une veille juridique territoriale dans le champ de l'hygiène, la sécurité et l'environnement
- Accompagner la prise de décision de son/sa responsable de service
- Intervenir en cas de nuisances et conflits de voisinage lorsque les pouvoirs de police du Maire s'appliquent

Date passage en CST : 02/02/23

**Missions spécifiques :**

- Contrôler la sécurité de l'environnement de friches industrielles, produits toxiques et substances dangereuses
- Enquêter sur les manquements aux normes relatives à l'hygiène et à la salubrité, essentiellement au regard du code de la santé publique (CSP) du règlement départemental sanitaire (RSD) et du code de l'habitation et de la construction (CCH),
- Procéder aux inspections en matière d'hygiène alimentaire au sein des commerces de bouche
- Organiser et participer aux commissions communales pour la sécurité aux personnes handicapées et instruire des dossiers de sécurité incendie des établissements recevant du public
- Assurer la gestion et le suivi des demandes de permis de louer
- Enquêter sur les problèmes de saturnisme et opérer les signalements auprès des autorités compétences
- Gérer les demandes et assurer les interventions dans le cadre de la lutte contre les nuisibles (saisine du prestataire, campagnes de dératisation, désinsectisation dans les bâtiments et les logements communaux)
- Procéder aux études et donner l'avis sur les projets d'installations classées pour la protection de l'environnement
- Gérer les signalements d'animaux morts ou errants par la saisine du prestataire
- Participer aux côtés du responsable de service à la lutte contre l'habitat indigne (accompagnement et sensibilisation des copropriétés, périls, marchand de sommeil…)

**◆Compétences requises :**

- Maitrise juridique des pouvoirs de Police du Maire et leur mise en application (salubrité, santé, sécurité, environnement et tranquillité publique) ;
- Connaissances en pathologie des bâtiments, hygiène alimentaire et sécurité pour les établissements recevant du public (ERP) ;
- Connaissances de la réglementation des normes relatives aux ERP
- Connaissances du fonctionnement et de l'organisation de la collectivité ;
- Connaissances des différents partenaires de la collectivité (administrations locales, services d'Etat, etc…) ;
- Maîtrise des outils bureautiques.

**◆Qualités et aptitudes requises :**

- Qualités rédactionnelles et relationnelles
- Capacités organisationnelles et gestion des priorités
- Savoir prendre des initiatives et être force de proposition
- Faire preuve de discrétion professionnelle et de confidentialité
- Etre capable de travailler en autonomie et en équipe
- Savoir rendre compte

◆**Conditions d'exercice :**

- Temps de travail : 39 heures hebdomadaires

◆**Moyens :**

- Logiciels métiers
- Véhicule mutualisé
- Poste informatique + téléphone + téléphone portable
- EPI et matériel technique (détecteur de CO, télémètre, hygromètre…)
- Carte de fonction
- Assermentation

◆ **Relations hiérarchiques :**

N+1 : Responsable du service communal de l'Hygiène, de l'environnement et de la sécurité
N+2 : Directeur / trice du pôle cadre de vie - quotidienneté

◆ **Relations fonctionnelles :**

- **Internes :** Tous les services du pôle et de la collectivité. Les services de l'EPT (Plaine commune)

- **Externes : Services de l'Etat,** Partenaires privés et publics du secteur, population

◆ **Diplômes et permis obligatoires :**

Minimum Bac+ 3 de formation technique (biologie, hygiène sécurité, hygiène propreté, environnement, bâtiment)

Permis B exigé

◆ **Catégorie (active/sédentaire)** : active